

# SERVICE D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE MÉDICAUX

## DIRECTION CONTRÔLE

(M/F/X)

***Vous avez une expérience clinique en tant que généraliste ou en tant que spécialiste dans un hôpital et vous désirez la mettre à disposition du SECM ? Postulez pour la fonction de médecin-inspecteur !***

### Raison d'être de la fonction

En tant que médecin-inspecteur, vous collaborez dans une équipe multidisciplinaire à l'exécution de nos missions phares, à savoir informer, évaluer et contrôler :

- **informer** les dispensateurs de soins sur l'application correcte de la réglementation relative à l'assurance soins de santé et indemnités (ASSI), notamment pour prévenir les erreurs administratives et infractions;
- **évaluer** la pratique professionnelle d'un groupe de dispensateurs de soins en analysant l'utilisation des prestations de santé ;
- **contrôler** si les prestations et les prescriptions de médicaments sont réalisées correctement et sont conformes aux règles fixées dans la réglementation ASSI.

L'objectif du SECM est de générer un impact sur la facturation des prestations et les prescriptions. Ceci peut se faire de différentes façons :

- l'application des réglementations
  - base : nomenclature/ législation ASSI
  - conformité-réalité
  - si intentionnel : fraude
- promouvoir les soins efficaces
  - base : EBM, indicateurs
  - « surconsommation » - gaspillage

L'origine des enquêtes peut provenir de signalements externes ou de sa propre initiative basée sur des analyses de risques.

## **Mission et responsabilités**

Vous vérifiez la pratique professionnelle d'un prestataire individuel ou d'un groupe de prestataires de soins sur la base de leurs facturations ou de leurs prescriptions de prestations de soins. La direction Contrôle dispose d'équipes multidisciplinaires avec des inspecteurs sociaux et du personnel administratif dans les différentes provinces.

Vous exécutez ces contrôles sur la base des compétences suivantes :

- Vision d'ensemble
- Capacité d'analyse :
  - données
  - contexte
  - vision d'ensemble du problème
- Application de l'EBM
- Capacité de synthèse
- Coordination d'une équipe de projet
- Travail d'équipe
- Collaboration avec d'autres services
- Analyse et synthèse des éléments collectés lors d'une analyse de terrain (rapport)
- Présentation des résultats

Concrètement, vous réaliserez les activités suivantes :

- Demander des données de facturation via la cellule data ou auprès des organismes assureurs (OA).
- Analyse des données de facturation (jusqu'au niveau OA, établissement de soins, prestataire de soins ou assurés, etc.) et de la littérature, avec préparation d'hypothèses.
- Analyse sur le terrain - Mesures d'enquête :
  - Demander des documents (p. ex. prescriptions, protocoles, documents du dossier médical).
  - Audition/interview du ou des prestataires de soins/assurés
- Mesures temporaires :
  - Mise en conformité
  - Monitoring (en cas de surconsommation)
  - Suspension du paiement via le système tiers-payant (art. 77sexies)
- Actions pouvant conclure un dossier :
  - Information - sensibilisation
  - Avertissement
  - Procès-verbal de constat sans ou avec procédure SECM

- Actions à la suite d'un dossier:
  - Mesure de l'impact
  - Proposition d'un indicateur pour l'exploration de données
  - Proposition de modification de la nomenclature
- Participation en tant que représentant du SECM dans les organes de concertation de l'INAMI

**Plus d'informations sur cette fonction ?**

Dr. Christine Lys - Médecin-inspecteur général

SECM - Direction Contrôle

Tél: 02/739 71 20

E-mail: [christine.lys@riziv-inami.fgov.be](mailto:christine.lys@riziv-inami.fgov.be)

Dr. Maryse Preux – Médecin-inspecteur

SECM - Service régional Hainaut-Namur

Tél +3265397161

E-mail: [Maryse.Preux@riziv-inami.fgov.be](mailto:Maryse.Preux@riziv-inami.fgov.be)